

Et s'il s'attaquait aux tabous fiscaux...

Depuis sa réélection, Emmanuel Macron s'est fixé pour ligne intangible de ne pas augmenter les impôts. Mais les finances publiques sont dans le rouge et les députés ont dans le viseur les 89 milliards de niches fiscales.

PAR LAURENT FARGUES

Oopération déminage. Le 8 février, quelques heures après la publication des bénéfices record de 19 milliards d'euros du géant pétrolier TotalEnergies, le porte-parole du gouvernement, Olivier Véran a écarté l'idée d'une « *taxe exceptionnelle sur les profits* ». Pas question de plier sous la pression des élus de la gauche et du Rassemblement national. Le gouvernement se bornera à « *accompagner* » les rabais à la pompe consentis par le groupe. Un désamorçage entamé quelques semaines auparavant par le ministre des Finances Bruno Le Maire. « *Moi je dis tant mieux quand une entreprise fran-*

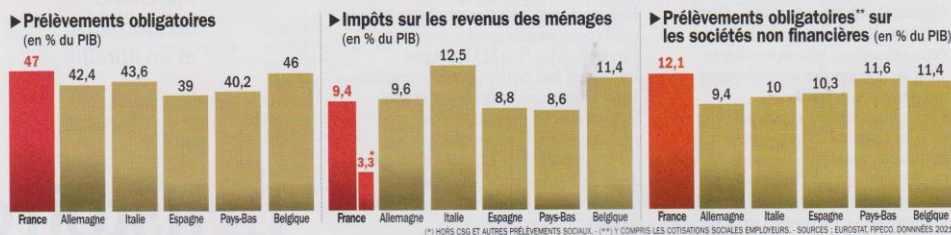
çaise réussit », avait-il déclaré, lors de premiers résultats florissants de TotalEnergies, avant de prévenir que « *taxer plus en France, c'est produire moins en France* ». Depuis sa réélection, Emmanuel Macron en a fait une ligne intangible, un marqueur. Les impôts ne doivent pas augmenter. Et cela vaut aussi pour les groupes du CAC 40 ou les plus fortunés (lire page 34). En neuf mois, le président a rejeté toutes les propositions d'alourdissement de la fiscalité, y compris venues de sa majorité. A l'inverse, il a tenu la plupart de ses promesses de réduction de la pression fiscale : fin de la redevance audiovisuelle, dernier volet de la suppression de la taxe d'habitation, baisses de 8 milliards des impôts de production d'ici à 2024... Un tableau à peine assombri par la

AU SOMMAIRE

- Les leçons fiscales de François Hollande **P. 32**
- Des riches intouchables **P. 34**
- Aides à domicile sans contrôle **P. 36**
- Des milliards versés à l'aveugle dans l'immobilier **P. 38**
- Des entreprises accros au crédit d'impôt recherche **P. 40**

contribution de solidarité sur les bénéfices des groupes énergétiques, imposée par l'Union européenne, et les hausses de taxes foncières, largement décidées par les maires. A Bercy, on fanfaronne. « *Nous poursuivons la baisse des impôts* », se targue Bruno Le Maire. En se félicitant, chiffres à l'appui, de cette stratégie rentable : « *Lorsque vous baissez les impôts, vous avez plus de sociétés qui créent de la richesse et les recettes rentrent mieux.* » Sans préciser que ces bonnes nouvelles fiscales proviennent d'abord du regain de croissance post-Covid. Le problème, c'est que parallèlement, les dépenses publiques ont explosé, bien au-delà des recettes. Et que les comptes de la France restent durablement dans le rouge. « *Il faut arrêter de creuser les défi-*

La France championne de la zone euro des prélèvements obligatoires



Les Français consacrent une part de leur richesse nationale plus importante que leurs voisins à quasiment toutes les catégories d'impôts.

Emmanuel

...cits pub
président
Gérard
compte
450 mil
en 2023
par du
durer!
le cap s
et, avec
elle se p
les mar
no Le M
tions de
2024 »
les 140
et pres
méthod
dent qu
action
cher su
Et les
prêts s
coups

B. Gaillard/Pool/Abacopress.com

ble
ns
ales.

sur les
gétiques,
femme, et
es, large-
aires. A
us pour-
ôts », se
se félici-
ette stra-
us bais-
plus de
hesse et
: » Sans
ouvelles
d du re-
id.
arallèle-
ques ont
recettes.
France
e rouge.
les défi-

é du PIB)
11,4
Belgique
FINANCES 2021.
pôts.



Emmanuel Macron et Bruno Le Maire aux Rencontres de l'Union des entreprises de proximité, en 2021. La baisse des impôts est leur idée fixe.

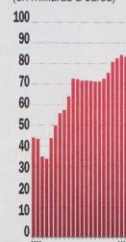
cits publics dans ce pays, fulmine le président Les Républicains du Sénat Gérard Larcher. *Rendez-vous compte que nous venons de voter 450 milliards de crédits pour l'Etat en 2023, financés à 165 milliards par du déficit. Cela ne peut plus durer!* » La dette tricolore va passer le cap symbolique des 3 000 milliards et, avec la hausse des taux d'intérêt, elle se paie de plus en plus cher sur les marchés financiers. Certes, Bruno Le Maire annonce des « réductions de dépenses significatives dès 2024 » en passant « au peigne fin » les 1 400 milliards de crédits publics et prestations sociales. Mais cette méthode a été tentée lors du précédent quinquennat à travers le Comité action publique 2022. Sans déboucher sur des résultats à la hauteur. Et les Français ne paraissent pas prêts à voir leur modèle social et leurs services publics amputés à coups d'économies budgétaires.

Alors, pour ramener les comptes à l'équilibre, Emmanuel Macron va-t-il devoir se résoudre à augmenter les impôts, comme le prédit François Hollande (*lire interview page 32*) ? Difficile à entendre dans un pays champion de la zone euro des prélèvements obligatoires. Les Français consacrent déjà une part de leur richesse nationale plus importante que leurs voisins à quasiment toutes les catégories d'impôts. A 14,9% du PIB, nos cotisations sociales dépassent la moyenne de la zone euro. Nos entreprises supportent des prélèvements (12% du PIB) largement supérieurs à ceux payés par leurs homologues allemandes (9,4% du PIB). Même l'impôt sur le revenu des ménages, moins élevé que dans les autres pays européens, avoisine la moyenne de la zone euro lorsqu'on y ajoute la CSG.

A entendre les économistes, il y aurait pourtant une manière de trou-

SIPHONNAGE BUDGÉTAIRE

Manque à gagner que représentent les niches fiscales pour les caisses de l'Etat (en milliards d'euros)



SOURCE : FIPSCO SUR LA BASE DES PROJETS DE LOI DE FINANCES

Depuis les années 2000, les exonérations, taux réduits et crédits d'impôts se sont multipliés.

ver des recettes substantielles sans plomber l'activité : opérer un vaste ménage dans les niches fiscales. Depuis le début des années 2000, la France a en effet multiplié les exonérations, taux réduits et autres crédits d'impôts qui adoucissent la note des contribuables. Résultat, la fiscalité française est mitée par 465 dispositifs qui représentent un manque à gagner de 89 milliards d'euros par an. Soit deux fois et demie plus qu'il y a vingt ans ! En tête de ces avantages fiscaux, il y a le crédit d'impôt recherche (*lire page 40*), le crédit d'impôt pour l'emploi de salarié à domicile (*lire page 36*) ou encore les 66 incitations fiscales destinées à soutenir l'immobilier (*lire page 38*).

Sur le papier, toutes ces incitations ont des objectifs pertinents : soutenir l'innovation, aider un secteur en difficulté, favoriser la création d'emplois, etc. Dans les faits, leur ►►►

R. Guillard/Pool/Abaca/Retna/Com

►►► efficacité est rarement démontrée. La seule évaluation systématique, réalisée par l'inspection des Finances en 2011, avait conclu que 40 milliards de ces ristournes fiscales étaient « peu ou pas efficaces ». Tandis que la Cour des comptes fustige régulièrement leur mauvais calibrage. « Les taux réduits de TVA sont des outils inefficaces de politique économique », a-t-elle encore pointé le 9 février, déplorant que le gouvernement maintienne des mesures coûteuses sans effet positif avéré. Pis, selon le propre décompte de Bercy, pas moins de 7 milliards de niches fiscales sont anti-écologiques, à l'image des taux réduits de taxe sur les carburants pour les poids lourds ou le gazole non routier. « Par définition, les réductions d'impôt sur le revenu profitent en outre aux plus riches, ajoute François Ecalle, président du site spécialisé sur les finances publiques, Fipeco, puisque les plus pauvres ne sont pas imposables. » En 2019, les 10% les plus aisés captaient plus de 75% de la manne de dix avantages passés au crible par le fisc.

« Consentement à l'impôt »

A l'Assemblée nationale, les députés macronistes de la commission des Finances ont déjà les niches fiscales dans leur viseur. A l'automne, les élus Daniel Labaronne et Mathieu Lefèvre avaient évoqué le plafonnement des crédits d'impôts pour les cours particuliers à domicile, le recentrage du crédit impôt recherche sur les investissements verts ou la réduction des niches immobilières. Durant la campagne présidentielle, les députés spécialistes des questions budgétaires Joël Giraud et Laurent Saint-Martin avaient aussi milité auprès d'Emmanuel Macron pour un grand nettoyage des avantages fiscaux, quitte à les remplacer en partie par des subventions plus faciles à cibler. « Il n'y a plus personne en France, même parmi les plus affûtés hauts fonctionnaires de Bercy, qui comprenne la cohérence de notre système fiscal, confiait alors Laurent Saint-Martin. A force, cela mène le consentement à l'impôt des Français. » Une raison de plus de s'attaquer à ces tabous fiscaux. ■



M. Bertrams/Challenges

PATRICK ARTUS

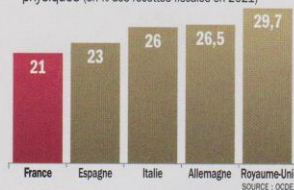
Conseiller économique de Natixis

Trois anomalies fiscales... durables

Les impôts sur l'héritage, les hauts patrimoines et le revenu des ménages sont mal ajustés. Qu'ils soient impopulaires ou pas assez efficaces, il y a peu de chance que cela change.

Il y a trois points sur lesquels il y a une divergence entre l'avis des économistes et la fiscalité telle qu'elle est mise en place en France, et qui la rend sous-optimale. Le premier concerne les successions, dont la taxation est globalement assez faible : autour de 10%, compte tenu des exemptions, du Pacte Dutreil et du régime de l'assurance-vie... Et encore quand les héritages sont taxés, ce qui est le cas de seulement 60% d'entre eux. Cette situation accentue la concentration des patrimoines : alors que 35% de ceux-ci étaient hérités en 1960, ce pourcentage monte à 60% aujourd'hui, contre près de 90% constatés au début du xx^e siècle. Cette accumulation est inefficace, alors qu'une redistribution favoriserait l'émergence de nouveaux entrepreneurs et stimulerait l'économie. Pourtant, l'opinion n'y est majoritairement pas favorable, entraînant une paralysie des politiques sur ce registre. Certainement plus populaire, la taxation des actifs dont la valeur a augmenté grâce aux politiques expansionnistes des banques centrales est pourtant un deuxième tabou. Depuis la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF), seuls les biens immobiliers sont taxés, sans qu'une justification de ce choix ait été avancée. Certes les prix ont progressé de 150% en vingt ans, du fait de la rareté de l'offre et de la politique des taux réduits, mais cet enrichissement sans cause touche toutes les classes d'actifs. Il faudrait donc réintroduire un impôt ciblant les patrimoines élevés, supérieurs par exemple à 10 millions

► Poids de l'impôt sur les revenus des personnes physiques (en % des recettes fiscales en 2021)



d'euros. Le taux serait faible, et variable selon l'effet de rente constatée chaque année. Il ne s'agit donc pas de remplacer l'ISF, mais de redistribuer cette rente, sans toucher à la taxation des revenus du capital, qui continueraient à profiter du prélèvement forfaitaire unique, qui a des effets bénéfiques évidents sur les investissements des entreprises. Enfin, la troisième anomalie est la faible part de l'impôt sur le revenu dans les recettes fiscales par rapport à d'autres pays européens (voir graphique), qui rapporte moins de 100 milliards d'euros. La préférence française pour les cotisations sociales payées par les entreprises (10,5% du PIB) et les impôts de production (3%) se traduit par un différentiel de 6 points de PIB avec l'Allemagne. L'allègement de ces prélèvements pour les entreprises, et leur substitution par l'augmentation des impôts directs, seraient beaucoup plus efficaces d'un point de vue macroéconomique. Il est cependant peu probable que les opinions accompagnent ce mouvement, même si les gouvernements ont déjà opté depuis longtemps en faveur de la première phase de réduction au bénéfice des entreprises. ■